

ALVEA - T-PSO
ACTIPOLE LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS

FACTURE N°
FP06181170



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
SOS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

SD : 86500213962478U

LA POSTE

384404 30229 6207
123 1/ 1 22

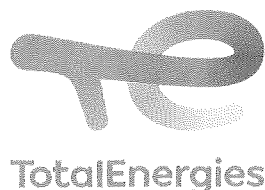


SARL ETA TRUEL
LIEU DIT CANTIFAGE
46120 ESPEYROUX

ADRESSE DE LIVRAISON		ETA TRUEL CUVE EPNR LIEU DIT CANTIFAGE 46120 ESPEYROUX	ADRESSE DE FACTURATION
N° CLIENT 87180436	DATE 29/04/2025		
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05 65 38 18 96 entreprises.lim@pso.totalenergies.com			

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 10/09/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	11021,00 L			673,00/1000L	7417,13
Produit P00972 :					
L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers					
0000503					

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
CHEQUE 30j nets	7417,13	20 %	1483,43	€ HT 7417,13 €
				€ TVA 1483,43 €
ÉCHÉANCE 29/05/2025				NET À PAYER 8 900,56 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

• L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
• L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur. Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO 477 BOULEVARD ALFRED DANÉY BP 47 33028 BORDEAUX CEDEX	N° CLIENT 87180436	N° FP06181170
	DATE 29/04/2025	NET À PAYER 8 900,56